



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions libérales : médecins

Question écrite n° 66807

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la question de la retraite des médecins libéraux. Actuellement, ces pensions sont versées à trimestre échu, ce qui a pour effet de retarder pour les allocataires l'entrée en jouissance des sommes dont ils sont créanciers. Il lui demande si le Gouvernement envisage de prendre des mesures pour la mensualisation de ces pensions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66807

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5528